

Montigny

notre commune



Des initiatives pour réinventer l'école



5 **Espaces verts**
Le printemps se prépare avec les bulbes

9 **Cadre de vie**
Un nouveau plan de circulation au village

11 **Culture**
Michel Ocelot à la rencontre des CM1/CM2



SOMMAIRE

2

➤ RETOUR SUR

Le club des petits historiens de l'art à l'Espace Corot, le concert du Nouvel an de l'école de musique, les activités de la petite-enfance...

4

➤ AMÉNAGEMENTS

Point sur les travaux du quartier Lalanne, l'installation de chaises et de bancs Promenade des Impressionnistes...

5

➤ BIODIVERSITÉ

Les plantations de bulbes à floraison printanière

6 > 8

➤ DOSSIER

Les méthodes innovantes fleurissent dans les écoles

9

➤ URBANISME

Le plan de circulation du village présenté aux habitants

10

➤ PRÉVENTION

Intoxication au monoxyde de carbone : entretien avec le lieutenant Lacroix

11

➤ ÇA BOUGE

Titanic au Centre culturel Picasso

13

➤ HISTOIRE

Il était une fois... La rue Castors Nos Logis

15

➤ A SAVOIR

Aide au ravalement de façade, recensement, don du sang...

N° 384 Février 2023

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cornelles, 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cornelles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,

Photographies : Service Communication,

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES



A chacun sa couronne

Les tout-petits, accueillis par le service de la petite enfance, ont participé à une activité de confection de couronnes des reines et des rois. Avant de fêter l'épiphanie autour d'une galette !



Graine d'artistes

Après-midi artistique à l'Espace Corot mercredi 18 janvier dernier avec le club des petits historiens de l'art animé par le service culturel. L'occasion pour ces jeunes Ignymontains de s'essayer à la peinture...



Les seniors partagent la galette des rois

Le service retraités a organisé la traditionnelle galette des rois le 30 janvier, après une après-midi dansante. 170 seniors y ont participé, en présence du maire Jean-Noël Carpentier et de Christine Denis, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et handicapées.



Remise en forme

Les seniors de la Ville bénéficient tous les jeudis de leur séance de renforcement musculaire. Au programme : rire, travail, dynamisme... et quelques légères courbatures !



Concert de musique

Pour célébrer la nouvelle année, l'école municipale de musique, de théâtre et de danse s'est produite le 10 janvier sur la scène du Centre culturel Picasso.



Djimo, roi de l'impro !

Après son spectacle le 27 janvier au Centre culturel Picasso, l'humoriste Djimo a répondu aux questions des jeunes du groupe théâtre accompagnés par le service municipal de la jeunesse.



Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

UNE RÉFORME INJUSTE

Nombreux sont les Français qui disent leur désaccord avec la réforme des retraites proposée par le gouvernement. Ils ont raison.

En effet allonger la durée de cotisation et décaler l'âge de départ à la retraite à 64 ans me semble injuste.

Par ailleurs elle ne tient pas compte de la réalité du marché de l'emploi qui met au chômage de nombreuses personnes de plus de 55 ans. Cette réforme va encore aggraver la situation de ces nombreux seniors qui, sans avoir pu cumuler la totalité de leurs trimestres avec un départ à 62 ans (pour cause de chômage, de maladie...), verraient leur montant de retraite davantage amputé avec un départ légal à 64 ans.

De même, si effectivement nous vivons globalement plus vieux, notons que l'espérance de vie en bonne santé stagne depuis plusieurs décennies. Est-ce donc bien raisonnable de vouloir faire travailler les gens encore 2 ans de plus ?

Enfin, Pierre-Louis Bras, président du Conseil d'Orientation des Retraites, le dit lui-même : les dépenses liées à notre système de retraite ne dérapent pas. Elles sont maîtrisées, même si le déficit, raisonnable si on le rapporte au budget global de l'Etat, va perdurer.

Il n'y a donc pas utilité à mener une telle réforme. Notre système de retraites par répartition ne semble pas en danger. Il peut être stabilisé sans demander aux gens de travailler toujours plus longtemps. De nombreux experts et les syndicats unis proposent une autre logique que celle du gouvernement. J'espère que ce dernier va entendre le mécontentement des Français, et qu'il va retirer sa réforme pour faire de nouvelles propositions.

Le sens de l'histoire a toujours visé de nouvelles conquêtes sociales. L'équilibre entre le temps au travail et le temps pour soi a toujours été parmi les grandes revendications des peuples. Et si des pays n'ont pas le même système que nous et/ou ont déjà rallongé l'âge du départ à la retraite, beaucoup d'habitants sur place s'en plaignent (appauvrissement des retraités, pas de temps pour soi en bonne santé...). Est-on vraiment obligés de copier des systèmes qui dégradent la qualité de vie des gens ?

Nos sociétés modernes ne sont pas moins riches qu'auparavant. Il n'y a pas d'obligation à renoncer à des droits légitimes si difficilement acquis par nos anciens.

RUE SIMONE EIFFES

Quartier Lalanne

Où en est-on du réaménagement du quartier ?

Les travaux de réaménagement du quartier Lalanne se poursuivent. Objectifs : apaiser la circulation, améliorer le cheminement piéton et le cadre de vie des habitants. Après l'enfouissement des réseaux aériens, rue Simone Eiffes, des bordures ont été posées sur le tronçon entre les rues René Benay et Lucien Boxstaël pour délimiter la chaussée et le trottoir. La rue est de nouveau accessible à la circulation, seuls les revêtements définitifs sont encore à réaliser en vue d'un achèvement des travaux d'ici fin février. Les enfouissements de réseaux aériens sont également terminés rue Serge Launay. La chaussée et les trottoirs seront refaits d'ici fin mai. Viendront ensuite les travaux des rues Lucien Boxtaël et Claude Duhamel. Des perturbations de circulation peuvent intervenir ponctuellement pendant la durée des travaux.



SPORT DE PLEIN AIR



L'aire de « street-workout » (en français, « entraînement de rue ») située sur la Promenade des Impressionnistes, à l'intersection avec la rue Charles-de-Gaulle, compte désormais deux agrès supplémentaires. Vous aviez pris la bonne résolution en ce début d'année de pratiquer un sport ? Vous n'avez plus aucune excuse. Près de 5 agrès sont installés le long de la coulée verte, juste à côté du centre de loisirs CIEL.

LE BUDGET PARTICIPATIF



PROMENADE DES IMPRESSIONNISTES

Des bancs et des chaises sur la Promenade des Impressionnistes. Le service voirie a installé 10 nouveaux sièges et 7 bancs le long de la coulée verte. Ce projet est une idée citoyenne déposée au printemps dernier dans le cadre du budget participatif.

Rénovation des canalisations d'eau potable

Afin de réduire le risque de fuite sur le réseau d'eau potable, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France renouvelle la canalisation (120 000 euros) des rues de la Fontaine et Branly. Les travaux interviendront entre le 30 janvier et le 13 mars 2023. La continuité de l'alimentation en eau potable sera assurée en dehors de quelques interventions ponctuelles. Par ailleurs, les rues concernées seront ponctuellement fermées avec la mise en place de déviations par l'avenue des Frances, l'avenue Aristide-Maillot, la rue Auguste-Renoir et la rue du Plessis-Bouchard. Le stationnement des véhicules sera également interdit sur l'ensemble de l'emprise des travaux délimité par un balisage réglementaire des deux côtés de la voirie. L'entreprise Urbaine de Travaux, qui interviendra, est joignable au 01 69 12 66 10 pour tout complément d'information.



NATURE & PAYSAGE



Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez y contribuer, grâce notamment aux aides au verdissement mises en place par la municipalité (**retrouvez les sur montigny95.fr, rubrique *En un clic, Ville nature***).

Le printemps se prépare dès maintenant !

Entre la plantation mécanisée et la plantation à la main, les agents des espaces verts ont été à pied d'œuvre pendant la période des fêtes pour préparer un printemps très fleuri.



De nombreux narcisses colorent à chaque printemps la Promenade des Impressionnistes.

Fleurissement : la vi(II)e en couleurs

Au mois de décembre dernier, après avoir mis les massifs à nu, les jardiniers ont disséminé 10 000 bulbes au parc Launay. D'ici quelques mois, des milliers de fleurs feront leur apparition. Des variétés telles que les jacinthes, les tulipes, les narcisses, les muscaris et les crocus fleuriront de la mi-mars à la mi-mai. Dans les autres quartiers de la Ville, avenue des Frances notamment, les tulipes et les narcisses qui ont été plantées il y a 5 ans environ vont refaire leur apparition. Dans les massifs de la commune, place du 19 mars, parvis Picasso, rond-point François-Mitterrand, hôtel-de-ville, 4 000 bulbes ont été plantés par les agents des espaces verts.



Les bulbes attirent les insectes

Les mélanges de variétés pour les abeilles et les papillons gagnent en popularité. En particulier au début du printemps, lorsque peu d'autres plantes sont en fleurs, leur pollen et leur nectar régalaient les papillons, les bourdons et les abeilles. Parmi les bulbes à floraison précoce, le crocus est le gagnant absolu. Le Galanthus (perce-neige), la Scilla (sterhyacinthe) et l'Eranthis (aconite d'hiver) sont également des aimants à insectes.



En un seul passage, le tracteur creuse un sillon où tombent les bulbes. Deux rouleaux aplatissent la surface aussitôt, la plantation est ainsi à peine visible.

VIVEMENT LE PRINTEMPS...

Savez-vous planter des bulbes ?

Les bulbes se mettent en terre la pointe vers le haut. La profondeur d'enfouissement doit correspondre à deux fois la hauteur du bulbe, davantage encore en terre sableuse et pour les plantes gélives, qui risquent de se fendre lors des épisodes de gel. Vous pouvez utiliser un plantoir à bulbe qui enlève un cône de terre pour y déposer l'oignon en veillant à ne pas laisser d'espace entre le bulbe et le fond du trou. Inutile d'arroser après la plantation d'hiver, la météo de saison s'en chargera naturellement. En revanche, les plantations de bulbes au printemps et en été doivent être arrosées.

"Soutenons les enseignants !"

LES MÉTHODES INNOVANTES FLEURISSENT DANS LES ÉCOLES



Le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Pap Ndiaye, est venu découvrir les classes multi-âges de l'école Yves-Coppens, le 3 janvier dernier, accompagné par le maire Jean-Noël Carpentier, Miloud Goual, l'adjoint aux affaires scolaires et périscolaires, Cécile Rilhac, députée, et de Philippe Court, préfet du Val d'Oise. Ici Bénédicte Guillois, enseignante, rapporte son expérience.



Beaucoup d'imagination et d'innovations dans les écoles. Objectifs : favoriser les apprentissages, développer le bien-être des élèves et mieux former les citoyens de demain. Zoom sur six dispositifs originaux.

ÉCOLE DU CENTRE



Une classe « Harry Potter »

Au 2^e étage de l'école, au bout d'un long couloir, se trouve une salle de classe pas tout à fait comme les autres. L'inscription « Poudlard », au-dessus de la porte d'entrée, et la ribambelle de blasons, donnent le ton : l'univers du plus célèbre apprenti sorcier irrigue les enseignements de Valérie Huyghe, enseignante de CM2. Ses élèves sont répartis en quatre groupes de travail, correspondant aux quatre maisons de la saga : Gryffondor, Pouffoufle, Serdaigle et Serpentard. Les apprentissages rapportent des points aux groupes qui essaient, d'une période à l'autre, de remporter une coupe. Des tournois de « quidditch », ce jeu de balle qui se joue à califourchon sur un balai, sont même ponctuellement organisés dans la cour. Une initiative farfelue ? Pas si sûr : « Je suis une fan d'Harry Potter et en 2019 j'ai eu envie

de m'en servir pour fédérer la classe », explique Valérie Huyghe qui à chaque rentrée se retrouve confrontée à des enfants habillés comme dans la fiction pour intégrer sa classe. « Au départ, certains parents se posent des questions. Et puis au bout de 15 jours, ils se rendent compte que ce n'est qu'un prétexte pour traiter le programme. » Les dictées sont faites à partir de l'œuvre de J.K. Rowling, des potions « magiques » sont réalisées en sciences, les animaux extraordinaires de la fiction servent de supports en mathématiques... L'enseignante insiste : « le système de points ne concerne



jamais le travail. C'est une manière supplémentaire de motiver les élèves à travailler ensemble et à s'entraider. » A voir l'enthousiasme des « moldus » de sa classe, le pari est réussi.

ÉCOLE YVES-COPPENS

Les classes multi-âges



L'école Yves-Coppens a mis en place des classes multi-âges qui, comme leur nom l'indique, réunissent différents âges dans une même classe. Elle n'est pas la seule à le faire, mais elle est en pointe sur le sujet : « C'est un parti pris, une volonté de l'équipe enseignante en place depuis trois ans », explique Guillaume Gay, directeur de l'école Yves-Coppens, « plusieurs études montrent qu'au sein d'une classe de même niveau, il y a déjà six ou sept niveaux de pensée différents. Quitte à avoir cette hétérogénéité, nous voulons en faire une force et tirer tout le monde vers le haut ». Concrètement, 10 classes sur 11 fonctionnent en multi-âge. Dans la logique des cycles mis en place par l'Éducation nationale : « nous avons des classes de petits-moyens-grands, des classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2 », précise Guillaume Gay. Cela nécessite une grande agilité de la part des enseignants, afin notamment de proposer des exercices qui conviennent à tous, mais le directeur de l'école n'y voit presque que des avantages : « les enseignants connaissent mieux leurs élèves puisque, sauf exception, ils les suivent pendant deux ou trois ans. Les plus jeunes élèves sont tirés vers le haut et les plus grands le sont aussi puisque cela les oblige à être dans l'entraide et à vulgariser leurs connaissances pour les transmettre aux plus petits. » Au bout de trois ans d'expérimentation, le constat est positif : « les élèves ont des habitudes de travail et ils ont construit un sentiment d'appartenance à leur école, ce qui les met dans de bonnes conditions pour apprendre », souligne Guillaume Gay.



ÉCOLE GEORGES-BRAQUE

La classe se déroule aussi dehors



Ce mardi matin, comme au moins une fois par semaine, Aurélia Deweirder emmène ses élèves de moyenne et grande section de maternelle pour faire classe... au bois des Éboulières ! « *La classe dehors se pratique beaucoup en Suisse, au Québec, avec des résultats intéressants sur la santé des enfants, leur coordination motrice, leur confiance en soi... Avant, je pratiquais ponctuellement la classe dehors et depuis l'été dernier, c'est devenu une pratique régulière développée avec des parents accompagnateurs.* » En plus de l'observation et de la découverte de la faune et de la flore locales, l'enseignante se sert aussi de ce temps pour faire des mathématiques avec des éléments de l'environnement ou pour faire du français : « *c'est ainsi beaucoup plus concret. Chaque enfant a un cahier de classe du dehors et nous alimentons un blog où nous mettons des photos et des comptes rendus de nos découvertes, visibles par les parents.* » A écouter l'enseignante, la « classe dehors » n'a que des effets positifs : en plus d'améliorer le bien-être et de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, elle renforce la cohésion au sein de la classe et le dialogue avec les parents.

ÉCOLE HENRI-MATISSE

Silence, ça tourne !



A l'école Henri Matisse, Isabelle Ribaud a mis en place une classe cinéma avec ses élèves de CP. Le projet est partenarial, il associe une classe de CM1/CM2 dirigée par Gaëlle Ait El Caid. « *Plus qu'une innovation pédagogique, le cinéma est un moyen de donner du sens aux apprentissages* », insiste Isabelle Ribaud. Accompagnées par l'association Ecrans VO, qui a notamment pour but de faire découvrir le 7^e art aux élèves d'école élémentaire, les deux enseignantes se servent du cinéma pour aborder différentes disciplines et fixer un objectif commun aux élèves : la réalisation d'un film d'animation, en « stop motion » (animation image par image) sur le thème de l'amitié, qui sera projeté au Centre culturel Picasso en juin, en présence des familles. « *Nous avons écrit une histoire, réalisé un story board, nous allons filmer en mars, et nous enregistrerons ensuite les bruits et les voix ainsi qu'une web radio en juin* », explique Isabelle Ribaud. Le décor est aussi fabriqué par les élèves : les CP se concentrent sur les paysages, tandis que les CM1/CM2 réalisent les personnages et les animaux de l'histoire. « *Ce projet incite les CP à dialoguer avec les CM1/CM2 et, inversement, les CM1/CM2 à formuler leurs idées pour qu'elles soient compréhensibles des plus petits. Tout le monde est tiré vers le haut !* »



ÉCOLE VINCENT-VAN-GOGH

À l'école du développement durable



A l'école Vincent-Van-Gogh, le développement durable n'est pas un vain mot. Tout le monde s'y met ! L'école a ainsi reçu, en novembre 2022, le label « E3D » niveau 2 remis par l'Education Nationale et qui récompense le travail accompli. La Ville a végétalisé la cour de l'école, planté des arbres et installé un poulailler ; les élèves et les enseignants ont travaillé sur les espaces verts, planté des fleurs et des légumes, mais aussi créé un jardin aromatique, en partenariat avec les parents et les équipes périscolaires. Tout a commencé il y a trois ans, sous l'impulsion de quelques enseignants et de Marie-Denise Hatchi, la directrice. Emilie, enseignante en CM1/CM2, a commencé par proposer le défi d'organiser une collecte de piles usagées, avec Batribox et Electriciens sans frontières qui, en contrepartie, se sont engagés à alimenter en énergie une école en Argentine. Anne-Laure, enseignante en CE1, a proposé à sa classe de relever une série de défis écologiques avec Ma petite planète. 5 classes ont participé en 2021, 10 classes lui ont emboîté le pas en 2022... Il y a aussi eu le projet vélo, mené en 2022 avec l'Union cycliste ignymontaine, et qui a permis de sensibiliser les élèves à la pratique du vélo et au code de la route, mais aussi l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie » avec l'association Ela, pour le volet solidarité du développement durable. Le résultat ? « *Aujourd'hui, nous n'avons même plus besoin de nommer des ambassadeurs de la propreté au sein de l'école par exemple. Les enfants ont une vraie conscience des enjeux environnementaux, ce sont mêmes eux qui sensibilisent leurs parents !* », se félicite Coraline, enseignante en grande section de maternelle. Pour maintenir la dynamique, l'école vise désormais le niveau 3 du label E3D.





Questions à Miloud Goual

Adjoint au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires

Le Ministre de l'Éducation a choisi de venir à Montigny pour la rentrée, est-ce un motif de satisfaction ?

Nous sommes très heureux qu'il se soit rendu à Montigny. Il a choisi de s'intéresser aux classes multi-âge, portée par l'équipe pédagogique de l'école Yves-Coppens depuis sa création. Il a pu constater qu'à Montigny nous travaillons collectivement dans le but que l'école soit un lieu d'apprentissage mais aussi de construction pour que les enfants deviennent des citoyens libres et éclairés.

Quelle est l'ambition de la Ville pour ses écoles ?

L'équipe municipale est très attachée à l'éducation. Notre volonté est de créer le partenariat le plus étroit possible entre les différents acteurs que sont l'Éducation Nationale, les enseignants, les parents d'élèves, les associations, pour le bien-être des enfants. C'est en ce sens que sera voté, le 9 février prochain, le Projet Éducatif Territorial (PEDT) qui fixe la stratégie éducative pour les trois ans à venir. Notre responsabilité est d'anticiper les besoins actuels et futurs, pour offrir une éducation de qualité aux enfants.

ÉCOLE PAUL-CÉZANNE Un visualiseur en classe



Ce vendredi matin, Delphine Menanteau, professeure de CE2 à l'école Paul Cézanne, fait comme tous les jours la dictée à ses élèves. Au bout d'une dizaine de minutes, elle ramasse deux ardoises d'élèves au hasard et les place sous un drôle de bras articulé, équipé d'une caméra miniature : un visualiseur. Immédiatement, les dictées des élèves apparaissent sur l'écran blanc de la classe grâce à un vidéoprojecteur interactif. « *Le principal avantage, c'est de pouvoir zoomer comme je le souhaite et d'annoter en direct des travaux d'élèves, il y a plus d'interactions* », explique l'enseignante. Le débat se crée au sein de la classe autour des réussites ou des erreurs des élèves. « *C'est un petit outil très pratique qui met les élèves en position d'acteurs* », ajoute Sylvain Ammour, enseignant référent aux usages du numérique sur la circonscription d'Herblay, « *cela permet de lier le travail manuscrit et le numérique, il n'y a plus besoin de clé usb ni de photocopies* ». Le visualiseur permet aussi de faire des captures d'écrans pour garder en mémoire le travail effectué en classe et même de le filmer. Devant le succès de cet outil qui remplace les anciens vidéo projecteurs et dont toutes les classes de l'école Cézanne sont équipées, une réflexion est menée en vue de les généraliser à l'ensemble des écoles de Montigny.

Le périscolaire dans une dynamique vertueuse

En matière de développement durable et de bien-être des élèves, le périscolaire joue un rôle important. Ainsi, toutes les écoles bénéficient d'un poulailler avec en moyenne 5 poules, qui participent à la réduction des déchets alimentaires et permettent de sensibiliser les élèves au respect de l'environnement. Autre initiative portée par le périscolaire : chaque midi à la cantine, entre 5 et 6 enfants évaluent la qualité gustative du repas. Ce qui permet à la Sogeres de réajuster ses menus et, au final, de réduire le gaspillage alimentaire.

En chiffres



**8 GROUPES
SCOLAIRES**

**2 858 ENFANTS
SCOLARISÉS**

(1 100 en maternelles,
1 758 en élémentaires)



**23 ÉLÈVES EN MOYENNE
par classe en maternelle**

20 EN MOYENNE en élémentaire

**25 % DU BUDGET COMMUNAL
consacré à l'entretien des écoles
et au soutien aux activités scolaires,
extrascolaires et périscolaires.**



**100% DES CLASSES DE LA VILLE
SONT ÉQUIPÉES DE TNI**

(tableaux numériques interactifs)
ou d'ENI (écrans numériques interactifs).

**2 ÉCOLES SONT « TOUT
NUMÉRIQUE » À MONTIGNY,**
chaque élève de ces classes
bénéficie d'une tablette.



1 WEB RADIO à l'école Henri-Matisse.



Le plan de circulation présenté aux habitants



Le chantier de rénovation du village se concrétise. Le calendrier des travaux et le futur plan de circulation ont été présentés aux habitants, lors d'une réunion publique organisée par le promoteur immobilier Les Nouveaux Constructeurs avec la Ville, le 11 janvier dernier à l'Hôtel-de-Ville.

A horizon septembre 2025, au cœur du village, 105 logements seront construits en petits ensembles dans l'esprit des maisons de ville (R+1+combles), avec des jardins privatifs en rez-de-chaussée, des espaces végétalisés et 147 places de parking en sous-sol réservées aux résidents. Deux nouveaux locaux de commerces de proximité en rez-de-chaussée seront aussi aménagés. « *Plusieurs places de stationnement seront créées Grande Rue et le parking des Feuillantines, aujourd'hui sous utilisé, restera accessible gratuitement 7 jours sur 7* », souligne Marcel Saint-Aubin, premier adjoint chargé notamment des travaux et du cadre de vie. « *De plus, un emplacement réservé aux livraisons sera aménagé sur le parking de Verdun.* » Le programme immobilier qui devait voir le jour face à l'Hôtel de Ville, sur le parking, a lui été abandonné. Ainsi, « *au regard des besoins et à l'échelle globale du projet de rénovation du village, il n'y avait plus lieu d'investir dans un parking public souterrain Grande Rue* ».

Les travaux d'aménagement du village débuteront au cours de ce premier semestre par la démolition de l'existant, sauf pour la résidence du Castel qui est conservée, en vue d'une livraison au 3^e trimestre 2025. Le promoteur a rappelé que tout serait fait pour limiter aux

maximum les nuisances pendant cette période de travaux. Une nouvelle réunion devrait être organisée très prochainement par le promoteur en compagnie des entreprises qui vont réaliser le programme. Leur « base vie » sera installée rue de la Poste, à l'emplacement du petit parking où deux grues seront installées au cours des prochains jours. Durant les travaux, aucun camion de chantier ne s'arrêtera Grande-Rue (pour livrer, déposer...) puisque tout se fera en site fermé.

VERS UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

En vue de l'arrivée de ces nouveaux logements, la Ville a présenté sa proposition de nouveau plan de circulation afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. L'enjeu : réduire la circulation dite « de transit », c'est-à-dire les automobilistes qui empruntent la Grande Rue pour contourner le boulevard de Pontoise. Parmi les aménagements dissuasifs proposés afin que les rues du village ne soient plus un itinéraire de contournement :

- la mise en place de feux tricolores rue de Cormeilles, sur une portion de 100 mètres entre les deux écluses existantes ;
- la mise en place d'un rétrécissement de chaussée (écluse), c'est-à-dire d'une circulation alternée, entre la rue de la Poste et la rue Fortuné-Charlot, avec une priorité donnée au sens sud-nord le plus emprunté ;
- l'installation d'un feu tricolore en amont de la place de la Libération, actif aux heures de pointe (entre 16h30 et 19h30), pour réguler le flux de véhicules venant du haut de Montigny.



Perspective du programme immobilier, Grande Rue, avec la façade du Castel préservée.

A venir au village

→ L'ouverture au public du bois des Feuillantines

Le bois des Feuillantines, situé derrière l'Hôtel-de-Ville rue Fortuné-Charlot, a fait l'objet de travaux de débroussaillage l'été dernier. Un paysagiste travaille sur le projet en vue d'une ouverture au public en 2023. Un cheminement piéton est notamment à l'étude. La volonté de la municipalité est de ne pas trop intervenir pour conserver l'intérêt patrimonial de cet espace vert.

→ Une micro-folie à la Maison des talents – Espace Corot

Début 2024, la Maison des talents – Espace Corot accueillera, en plus des expositions habituelles, une succursale du parc culturel parisien de La Villette au 1^{er} étage. La micro-folie est un équipement numérique qui propose des contenus culturels, ludiques et technologiques. Elle comprendra un musée numérique avec l'accès, grâce à des tablettes numériques, aux chefs d'œuvre des plus grands musées nationaux, dont le Louvre, le Château de Versailles, le Musée d'Orsay et des contenus artistiques (concerts, théâtre...) issus notamment du Festival d'Avignon, de l'Opéra de Paris ou encore de la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris.

« *Ce plan de circulation va être expérimenté à partir du printemps* », précise Uriell Marquez, Conseillère municipale, déléguée aux transports et mobilités douces, « *nous l'étudions de longue date, il y a eu de nombreux comptages du trafic réalisés. Nous l'avons adapté en fonction des remarques des habitants, en décidant par exemple de proposer de réactiver le feu tricolore devant la bibliothèque* ».

LA FÊTE INTERCULTURELLE SE PRÉPARE

Ateliers, stands et animations, la fête interculturelle est, depuis sa création en 2002, un rendez-vous incontournable et festif. C'est aussi une formidable aventure humaine. **La 18^{ème} édition devrait avoir lieu le dimanche 11 juin.** Et si vous souhaitez collaborer à sa préparation ? Rejoignez le comité de pilotage animé par Adelaïde Hamiti, adjointe en charge des associations et du vivre-ensemble, pour co-construire et échanger notamment sur le repas, les stands, les animations et l'organisation de la journée. Chaque bonne volonté est la bienvenue ! Une première réunion a eu lieu en janvier dernier avec une vingtaine de pays représentés, du Liban à l'île Maurice en passant par le Maroc et le Mali. La prochaine se tiendra le **mercredi 15 février, à 19h, à l'Atelier.** La fête interculturelle connaît un franc succès grâce à l'engagement de vous tous. Découvertes de plats venus d'ailleurs, prestations musicales, costumes traditionnels, artisanat... L'occasion pour chacun et chacune de faire connaître les coutumes de son pays tout en profitant des chants et danses traditionnels. On compte sur vous !

C'est vous qui le dites !



« A mes yeux, la fête interculturelle porte en son sein les valeurs du vivre ensemble. C'est l'occasion de conjurer nos différences et notre unité. Cette célébration nous aide à comprendre dans notre communauté la diversité des Ignymontains. Elle est d'une très grande utilité car nous en ressortons toujours plus riches, ouverts et disponibles. Je suis heureux de pouvoir participer et surtout d'apporter ma contribution à cette fête de la cohésion sociale après cette période marquée par la pandémie du Covid. Je représente le Cameroun mais j'apporte aussi toutes les autres cultures qui ont contribué à la construction de ma personnalité, notamment la culture italienne. »

Michel NOUMSI



« J'aime beaucoup ce projet de fête interculturelle. Je n'y ai jamais participé mais quand j'en ai entendu parler, j'ai trouvé naturelle d'y participer. Quand on aime sa ville, ce qui est mon cas, c'est normal d'œuvrer pour ce type d'événement où les habitants se rencontrent et partagent. Ce sera un moment où toutes les cultures se retrouvent, cela participe à la bonne intégration et au vivre-ensemble. J'ai envie de participer pour faire découvrir le Mali, aussi bien les plats typiques de ce pays, que le bissap (jus d'hibiscus) par exemple ou les vêtements traditionnels. J'aimerais beaucoup que d'autres Ignymontains d'origine malienne rejoignent les réunions d'organisation de cette grande fête. »

Aïcha DOUCOURÉ



ACTUALITÉS

MONOXYDE DE CARBONE

« Installer un détecteur peut sauver des vies »



Chaque année le monoxyde de carbone intoxique environ 3 000 personnes en France et entraîne une centaine de décès. Alors que ce gaz a fait une nouvelle victime fin décembre à Montigny, le lieutenant Thierry Lacroix, chef du centre d'incendie et de secours de Montigny, fait le point et rappelle les gestes qui sauvent.

Êtes-vous confronté à des cas d'intoxication au monoxyde de carbone ?

Malheureusement oui. 144 interventions des sapeurs-pompiers ont eu lieu pour ce motif dans le Val d'Oise en 2022, dont 3 sur la commune de Montigny-lès-Cormeilles.

Quel est le danger exactement ?

Le monoxyde de carbone est un gaz mortel qui n'a ni odeur, ni couleur et qui n'irrite pas les voies respiratoires. Il n'est donc pas décelable sans équipement. Lorsqu'il est respiré, il se fixe aux globules rouges et empêche l'oxygène de continuer le bon échange gazeux. On parle alors d'asphyxie et cela peut aller jusqu'à la mort.

Les victimes d'intoxication disent souvent n'avoir rien senti. Des signes peuvent-ils alerter ?

Le monoxyde de carbone seul est inodore. Néanmoins, il est présent dans les gaz de combustion qui, eux, ont une odeur. Le premier réflexe est donc de ne pas s'exposer à ces gaz, de ventiler les locaux et d'en stopper la cause. Les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone sont des maux de tête, des nausées, une grosse fatigue, des difficultés à se déplacer, des vomissements.

Quels sont les bons réflexes ?

Le monoxyde de carbone est

un gaz présent dans plusieurs situations :

- En raison d'une mauvaise combustion d'appareils de chauffage ou de production d'eau chaude (à gaz, fioul ou charbon),
- A cause de conduits d'évacuation des fumées défectueux ou bouchés (conduits de chauffage, cheminée),
- Dans tout gaz d'échappement provenant de moteur thermique.

Le bon réflexe est donc de faire contrôler ses installations régulièrement et surtout de poser un détecteur de monoxyde de carbone dans la pièce détenant l'appareil pouvant être défectueux. Cela peut sauver des vies. La densité du monoxyde de carbone est à peu près identique à celle de l'air. C'est-à-dire que ce gaz se répand dans le même espace que l'air de la pièce. Contrairement au gaz de ville, plus léger que l'air, que l'on retrouvera plutôt au plafond d'une pièce, ou au propane qui est plus lourd que l'air et que l'on retrouvera au sol d'une pièce. Enfin, toute utilisation d'appareil thermique (avec moteur à essence) est à proscrire en milieu clos : groupe électrogène, outillage, tondeuse...

Que faire en cas de suspicion d'intoxication ?

En cas de suspicion d'intoxication, dans tous les cas, il faut aérer les locaux et en sortir. Il faut aussi composer le 15 (SAMU), le 18 ou le 112 (POMPIERS).



Au cinéma Picasso, Michel Ocelot sera à l'honneur !

Les élèves des classes de CM1 et de CM2 de la ville vont voir le dernier film d'animation du réalisateur mondialement connu, *Le pharaon, le sauvage et la princesse*, le 7 et le 14 février prochains. Ils auront surtout la chance de pouvoir rencontrer Michel Ocelot le 16 février, dans le cadre du Festival Image par Image (lire ci-contre). Le réalisateur répondra ainsi à toutes leurs questions préparées en classe. A 78 ans, le réalisateur de *Kirikou* et de *Dilili à Paris* (récompensé par le César 2019 du meilleur film d'animation) présente cette fois-ci 3 histoires venues de l'Égypte antique, l'Auvergne médiévale et l'empire Ottoman dans un seul et même long métrage. Ce dernier avait été présenté en mai dernier au Festival d'Annecy, où Michel Ocelot s'était vu remettre un Cristal d'honneur pour l'ensemble de sa carrière. Petits et grands ont été charmés par Michel Ocelot et sa patte reconnaissable entre toutes. Le réalisateur s'est illustré grâce à sa singularité graphique. Plus encore que les histoires, les couleurs et les lumières émerveillent à chaque seconde et jouent un rôle crucial dans le cinéma d'Ocelot. Il a révélé le cinéma d'animation français au monde entier et son talent est récompensé chaque année. Ses films engagés rappellent tolérance et bienveillance à chaque visionnage. Et une chose est certaine, après avoir marqué toutes les générations des 40 dernières années, il marquera encore les prochaines.



THÉÂTRE

EMBARQUEMENT IMMÉDIAT LE 11 FÉVRIER PROCHAIN !

Ce dimanche 14 avril 1912, vers 23h40, dans le calme et l'obscurité d'une nuit sans lune, un paquebot poursuit sa traversée inaugurale dans l'Atlantique. Réputé insubmersible, le Titanic heurtera pourtant un iceberg et sombrera trois heures plus tard au fond de l'océan. La plus ou moins véritable histoire du plus célèbre naufrage, revue à la façon de la compagnie des Moutons noirs, c'est à dire décalée ! Une comédie délirante, loufoque et musicale... Les neuf comédiens-chanteurs et trois musiciens de la troupe revisitent le mythe du Titanic, dans un voyage burlesque et « immersif ». En compagnie de ces trublions, embarquez à bord du célèbre vaisseau pour une odysée élégante et déjantée, où s'entremêlent les intrigues et les personnages...

Samedi 11 février - Centre culturel Picasso à 20h30
Réservations sur <http://billetterie.ville-montigny95.fr>

CAP SUR IMAGE PAR IMAGE 2023 !

Du 10 février au 5 mars 2023, le festival organisé par Ecrans VO vous donne rendez-vous. Que vous soyez, enfants, adolescents, parents, grands-parents, enseignants, animateurs de loisirs, venez goûter et apprécier la diversité du cinéma d'animation lors de projections-rencontres, avant-premières, secrets de fabrication, expositions, journées professionnelles et de nombreux ateliers de pratique artistique ! Image par Image vous invite à la découverte des films, mais aussi à la rencontre des auteurs-artistes invités qui mettront à l'honneur le thème de cette année, la famille. Fidèle à ses objectifs, le festival souhaite émerveiller le regard et la curiosité des petits et grands pour le 7^{ème} art, en proposant une approche ludique et pédagogique au cinéma. Toute la programmation est à retrouver sur le site Internet ecransvo.org

EXPOSITION

De la sculpture à Corot

Jusqu'au 19 février prochain, Marc Kraskowski expose ses œuvres à la Maison des talents - Espace Corot, Grande rue. L'artiste est peintre en pays de Bray depuis 15 ans et réalise des tableaux impressionnistes ainsi que des œuvres contemporaines faites avec des matériaux anciens de la région. Son travail vise avant tout à redonner une vie nouvelle aux matériaux. Marc Kraskowski utilise des briques, de l'ardoise ou des tomettes. Il joue avec leur forme, leur couleur et leur texture. Accès libre les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h.



AGENDA

Février 2023

JEUDI 9

> CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville à 19h

Entrée libre

DU 10 FÉVRIER AU 5 MARS

> FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE,
ORGANISÉ PAR ECRANS VO

Centre culturel Picasso

Lire en p11

Informations au 01 30 26 30 26

SAMEDI 11

> SPECTACLE TITANIC

Centre culturel Picasso, à 20h30

Tarifs : 20,50€ (tarif plein)

15,50€ (tarif ignymontain)

10,50€ (tarif réduit)

www.montigny95.fr

MERCREDI 15

> RÉUNION FÊTE
INTERCULTURELLE

19h à l'Atelier. Lire p.10

JUSQU'AU 19

> EXPOSITION

MARC KRASKOWSKI

Ouverture les mercredis, samedis
et dimanches de 15h à 18h.

Maison des talents - Espace Corot
Grande rue

VOS SÉANCES DE CINÉ
EXCEPTIONNELLES



Le royaume des étoiles

DURÉE : 1H25MIN. RÉALISÉ PAR ALI SAMADI AHADI

Et si votre petite sœur disparaissait soudainement au beau milieu de la nuit ? Et si vous deviez partir sur la lune et la rechercher dans le royaume des étoiles ? C'est ce qui arrive à Peter, et le temps est compté pour la retrouver avant le lever du jour... C'est à bord du traîneau magique du Marchand de sable, que la grande course commence !

DIMANCHE 5 FÉVRIER 2023 À 14H30

au Centre culturel Picasso,
rue Guy-de-Maupassant.

PLEIN TARIF : 3,90€ ; TARIF RÉDUIT :
2,20€ ; TARIF DE GROUPE : 2,80 €.



Maurice le chat fabuleux

DURÉE : 1H33MIN. RÉALISÉ PAR TOBY
GENKEL ET FLORIAN WESTERMANN.

Ciné
Relax
EX CINÉ-MA DIFFÉRENCE

Maurice le chat fabuleux arrive dans une nouvelle ville, avec ses compères les rats. Un seul but : arnaquer tout le monde, puis ronronner sur un confortable tas de pièces d'or. Mais, à leur arrivée, des événements mystérieux et magiques troublent leur plan. Rien ne se passe comme prévu et ils décident de mener l'enquête. Démarre alors une grande aventure pour cette petite bande bien poilue !

DIMANCHE 12 MARS 2023 À 14H30

au Centre culturel Picasso,
rue Guy-de-Maupassant.

PLEIN TARIF : 3,90€ ; TARIF RÉDUIT :
2,20€ ; TARIF DE GROUPE : 2,80 €.



| COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |

Un océan, deux mers, trois continents

Auteur : Wilfried N'Sondé - Editeur : Arlea

Une merveille ! Un trésor de la littérature contemporaine !

Wilfried N'Sondé nous fait voyager dans le temps avec l'histoire vraie de Nsaku Ne Vunda, premier prêtre noir, né vers 1583, sur les rives du fleuve Kongo. Sous le nom de Dom Antonio Manuel, il est envoyé à Rome pour défendre et porter la parole des esclaves. Ce roman nous emporte en bateau jusqu'aux Amériques avant d'arriver en Europe. On découvre les conditions de vie atroces durant la traversée, le triste commerce entre Afrique, Amérique et Europe mais aussi le monde de la piraterie et des réflexions sur la religion. Ce roman plein de sensibilité est un plaidoyer pour la tolérance et nous permet de ne pas oublier les horreurs de l'esclavagisme et la dureté de la vie au XVII^{ème} siècle. Laissez-vous bercer par l'écriture de Wilfried N'Sondé au rythme des vagues et de cette aventure...



HISTOIRE

Il était une fois...

LA RUE CASTORS NOS LOGIS



Dans les années 1950, 12 maisons ont été construites rue Castors - nos Logis.



Pause-déjeuner pendant la construction des premières maisons rue Castors - nos Logis.

Les débuts de la reconstruction de l'après-guerre

La rue Castors - nos Logis ne tient pas son nom, comme on pourrait le penser, de la famille des Castoridés. Elle le tire de l'un des mouvements populaires les plus importants de l'après-guerre : le mouvement coopératif et solidaire d'auto-constructeurs, « Castors ». Après la Seconde Guerre mondiale, les dégâts subis par la population sont considérables, beaucoup d'habitants se retrouvent sans foyer. Pour répondre à cette situation, un mouvement solidaire national se lance. Son objectif : reconstruire des logements confortables pour tous les bénévoles qui se nommaient les « Castors ».

S'organiser pour se loger

En août 1944, un prêtre-ouvrier de Bordeaux, indigné par les conditions de logement des travailleurs, lance une idée : « *Sur le terrain professionnel, les travailleurs ont à leur disposition des moyens d'actions importantes et efficaces. L'injustice y est fréquente (...) mais on y est organisé dans les syndicats. Par contre, sur le plan du logement, la situation est toute différente (...) parce que l'on n'est pas organisé. Si les mal-logés attendent que la collectivité leur construise des maisons, ils attendront longtemps. Mais si les mal-logés décident de construire eux-mêmes leur maison, ça risque d'aller plus vite* ». Le principe des auto-constructeurs, les futurs Castors, est né. « *C'était un mouvement coopératif et solidaire d'auto-constructeurs. Les familles*

étaient bénévoles, elles donnaient du temps pour construire les maisons », témoigne Maryse Marie, Ancienne habitante de la rue des Castors, elle ajoute : « *Mes parents étaient membres des castors avec 11 autres familles. Ils venaient de Colombes, mon père était pompier de Paris pendant la guerre. Dans notre rue, 12 maisons ont été construites par les Castors, mais je sais qu'il y en a une autre à côté de l'école Cézanne.* »

Ce mouvement connaît une popularité importante jusqu'en 1980 où l'urbanisation des villes le mène à s'essouffler. Malgré cela, l'Association Castors est toujours en activité. Ces dernières années, cet esprit « castor », basé sur l'entraide et le partage, connaît même une recrudescence avec près de 50 000 adhérents.



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire de Victor Bordier. Vous avez des photos ou des documents sur ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook ([@Montigny95](https://www.facebook.com/Montigny95)).

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Partout en France, en ce moment, les élus locaux préparent le budget de leur commune. A Montigny nous aussi nous préparons le nôtre. Comme partout, celui-ci s'inscrit dans un contexte difficile : guerre en Ukraine, crise énergétique, inflation...

Ces événements ont une réalité concrète sur votre pouvoir d'achat. Ils en ont aussi sur le budget de la Ville avec une forte augmentation des dépenses courantes. Néanmoins nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts. Mais nous devons faire des économies sur nos projets d'investissement. Nous suspendons les projets de nouvelle salle de spectacles et de l'extension du Cossec. Nous poursuivons les autres projets comme par exemple : la ferme pédagogique, végétalisation de la ville, rénovation des écoles... Nous continuons aussi l'aménagement des quartiers : centre-ville, gare, Lalanne, Village.

Concernant la rénovation du village, les travaux vont démarrer bientôt. Le quartier va être réhabilité avec : ouverture d'un nouveau bois, réfection des voiries, nouveaux logements, plantation d'arbres, nouveaux commerces... Contrairement à ce qu'elle raconte constamment, l'opposition de M. Marques et Mme Melo n'est en rien responsable de ces améliorations. Depuis des années, elle n'a eu de cesse de s'opposer à tous les projets de la majorité municipale d'une manière systématique et sectaire. Au village, comme ailleurs, nous consultons les habitants et organisons de nombreuses réunions pour toujours tenter d'aboutir au meilleur projet possible.

Vous pouvez compter sur notre investissement et notre détermination à vos côtés pour améliorer sans relâche le cadre de vie de Montigny.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Comme vous le savez, la question de l'urbanisation de notre Ville fait partie des enjeux essentiels sur lesquels nous nous sommes particulièrement impliqués ces dernières années.

Et ce, tout simplement parce qu'elle est particulièrement structurante du modèle que nous souhaitons pour notre communauté de vie et l'équilibre de notre territoire.

Ainsi, un véritable bras de fer a été engagé entre les habitants du Village et la majorité municipale face à la volonté de surdensification du secteur.

Le projet initialement envisagé par la municipalité aboutissait en effet manifestement à une dénaturation de ce quartier auquel nous sommes tous attachés : trop de logements sur des emprises réduites, une architecture ne correspondant pas à l'identité du quartier notamment.

Aussi, nous avons agi pour que la consultation des ignymontains s'impose et permette des évolutions allant dans le sens d'une amélioration de l'opération.

Néanmoins, nous resterons attentifs aux nombreuses réserves formulées à juste titre et encore en suspens s'agissant notamment des problématiques liées à la circulation, au stationnement, aux nuisances sonores mais également aux infrastructures.

Mes chères Ignymontaines, Mes chers Ignymontains, nous poursuivons notre action, tout au long de ce mandat, et comme nous l'avons toujours fait, en agissant pour la défense de vos intérêts et dans l'intérêt de notre Ville.

**Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour
Montigny présidé par Modeste MARQUES**

Etat Civil

Naissances

Bouazza
Mohammed-Bassim

Bouhaïk Haroun
Boukeroucha Heny
Camara Gaye
Chevreau Angelina
Coruk Belinya
Coulibaly Kadiatou
Freitas Alba
Gachet Anaa
Ishak Antoine
Kasse Salmata
Kojidie Namvou Giulia
Maronne Edinson
Matthia Adjovi Ayann
Merzier Elyah
Mhoumadi Eymen
Noah Ayi Yûnus
Pavio Lya
Temmar Isaac
Vidal Soumaya
Youssef Nathan

Mariages

Chinama Christopher
et Lafine Ludivine

Décès

Bertault Lucette
Andrighetti Santo
Dumas Marie
épouse Personne
Duru Gérard
Kara Ahmed

Martins Moreira Maria
veuve De Oliveira Santos
Pham Thi Thu Thuy
veuve Diep
Yalçin Muzaffer



RECENSEMENT

La campagne de recensement 2023 se déroulera à Montigny du 19 janvier au 25 février.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les ans. Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé. Si vous en faites partie, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, l'un des trois agents recenseurs recrutés par la commune (Sandra Conil, Nabila Bouta ou Léa Sauviat) vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement. Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements... Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune ; de définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies ; mais aussi d'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, contactez le service Population de la Ville au 01 30 26 30 26 ou consultez le site le-recensement-et-moi.fr

HORAIRES DU MARCHÉ

Pour rappel, le marché alimentaire parvis Picasso est accessible chaque mercredi et samedi de 8h30 à 13h. Pour simplifier le travail des marchands qui doivent remballer à 13h, merci de bien veiller à vous rendre au marché avant cet horaire.

NUISANCES AÉRIENNES

L'association ADVOCNAR recrute des bénévoles pour étoffer ses équipes et défendre les riverains des aéroports de Orly et Roissy. **Si vous souhaitez apporter votre aide : contact@advocnar.fr ou 01 39 899 199.**

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30. 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 13h30 à 20h et mercredi de 8h30 à 12h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

A SAVOIR

AIDE AU RAVALEMENT DE FAÇADES

Savez-vous que depuis 2020, la Ville a mis en place une aide financière pour les propriétaires de maisons individuelles qui effectuent leur ravalement de façades ? Cette action a pour objectif de mettre en valeur et d'améliorer la qualité de l'architecture urbaine de la commune mais aussi de lutter contre les déperditions énergétiques. Le montant de la subvention est fixé à 25% des dépenses totales facturées et payées, dans la limite de 2000 euros lorsque les travaux ne s'accompagnent pas d'une opération de rénovation énergétique et de 3000 euros lorsqu'ils s'accompagnent d'une rénovation énergétique. Pour en bénéficier, le dossier et les conditions à remplir sont accessibles en ligne sur montigny95.fr, rubrique Mes démarches, puis « Logement, voirie et urbanisme ».

COLLECTE DES SAPINS

Du 26 décembre au 20 janvier derniers, la Ville a mis en place 9 points de collecte pour recycler vos sapins de Noël. Au total, 382 arbres ont ainsi été collectés par le service en charge de la propreté. Tous seront valorisés en déchèterie.

PLAN VIGIPIRATE

Afin de faire face à une menace terroriste qui reste durablement élevée, indique la Préfecture du Val d'Oise, la posture Vigipirate pour la période « hiver-printemps 2023 » est maintenue au niveau « sécurité renforcée – risque attentat » sur l'ensemble du territoire national. Soyez vigilants à proximité des écoles si vous voulez éviter une amende de stationnement. Par ailleurs, dans le contexte actuel de crise énergétique et face à la menace de cyber attaque, il a été décidé d'activer deux mesures pour renforcer la sécurité numérique : la vérification des annuaires de crise et du fonctionnement des moyens de communication et la réalisation des tests de restauration des sauvegardes en ligne et hors-ligne.

Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous souhaitez ne rien manquer des événements de la commune ? Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction montigny95.fr, renseignez simplement votre adresse e-mail tout en bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.



CENTRE
CULTUREL
PICASSO

Sam
11
février

.....
20H30

MIS EN SCÈNE PAR
AXEL DRHEY

TITANIC

COMÉDIE MUSICALE



Réservation sur
montigny95.fr

 Ville de
Montigny
Lès Cormeilles